

Liste rouge 2012 des espèces menacées de l'UICN :

la France au 5ème rang mondial

Selon la dernière mise à jour de la Liste rouge de l'UICN publiée aujourd'hui*, la France se situe au 5ème rang des pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces animales et végétales menacées au niveau mondial. Cette situation est principalement due à la très forte biodiversité abritée par les collectivités françaises d'outre-mer.

Avec 983 espèces mondialement menacées présentes sur son territoire, la France a une responsabilité majeure dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité qui frappe la planète. Elle se situe au 5^{ème} rang des pays les plus concernés, après l'Equateur, la Malaisie, les USA et l'Indonésie, et devant le Mexique, l'Inde, la Chine, l'Australie et le Brésil. Les principales menaces pesant sur les espèces sont la dégradation des milieux naturels, la surexploitation, l'introduction d'espèces envahissantes, les pollutions et le changement climatique.

Ce sont surtout les collectivités françaises d'outre-mer, Nouvelle-Calédonie et Polynésie française en tête, qui placent la France dans cette position. Elles sont en effet quasiment toutes situées dans des points chauds de la biodiversité mondiale, c'est-à-dire des régions très riches en espèces mais également très menacées : îles Caraïbes, îles de l'océan Indien, Polynésie-Micronésie, Nouvelle-Calédonie. Ainsi, la Tortue imbriquée est "En danger critique", la Raie manta géante "Vulnérable" et le Dugong, présent à Mayotte et en Nouvelle-Calédonie, "Vulnérable". Le Pétrel noir de Bourbon et le Monarque de Tahiti sont tous deux "En danger critique". Chez les plantes, plusieurs espèces de pins araucaria endémiques de Nouvelle-Calédonie sont "Vulnérables" ou "En danger", et le Bois de poupart de La Réunion est "En danger critique".

De nombreuses espèces menacées sont aussi présentes en Guyane, comme la Loutre géante "En danger" ou le Singe-araignée noir "Vulnérable", ainsi que dans les Terres australes et antarctiques françaises, comme le Gorfou doré "Vulnérable" ou l'Albatros d'Amsterdam "En danger critique".

Au niveau métropolitain, la France est également directement concernée : 215 espèces mondialement menacées y sont recensées. Ce bilan est lié à la grande diversité des habitats naturels prioritaires au niveau européen rencontrés dans l'Hexagone, ainsi qu'à la richesse biologique de la zone méditerranéenne, autre point chaud de la biodiversité mondiale. Là encore, des espèces animales comme l'Esturgeon européen sont "En danger critique", le Vautour percnoptère "En danger", la Cordulie splendide, une grande libellule, "Vulnérable", et le Cachalot "Vulnérable". De même pour des espèces végétales comme la Potentille du Dauphiné "Vulnérable", la Nivéole de Nice "En danger" et la Violette de Rouen "En danger critique".

La France porte ainsi une responsabilité de premier plan aux niveaux mondial et européen pour enrayer l'extinction de la biodiversité. Elle se doit de donner une nouvelle ambition forte à sa politique de préservation des espèces et des écosystèmes, à la hauteur des enjeux présents sur son territoire.

Pour affiner cet inventaire mondial, le Comité français de l'UICN et le Muséum national d'Histoire naturelle coordonnent depuis 2007 l'élaboration de la Liste rouge des espèces menacées en France. Sur le fondement des critères de l'UICN, l'objectif est d'évaluer le risque de disparition de chacune des espèces de notre territoire, en métropole et en outre-mer. Les nombreux groupes déjà évalués confirment le niveau de menace élevé pesant

actuellement sur les espèces et permettent d'identifier les priorités d'action pour enrayer leur extinction.

Communiqué de presse de l'UICN du 19 juin 2012